



Déclaration liminaire au CTSD du 14 février 2017

Madame la Directrice académique, Mes dames et Messieurs les membres du
CTSD

La France compte en moyenne 5 élèves de plus par enseignant que la moyenne des pays comparables de l'OCDE, alors qu'elle consacre 15% de moyens financiers en moins pour le primaire. C'est un constat que nous ne cessons de dénoncer.

Lorsqu'il s'agit de la baisse des effectifs, toutes les enquêtes menées auprès des enseignants du premier degré donnent le même résultat : c'est leur priorité numéro un. C'est une nécessité et une condition indispensable pour permettre la réussite de tous.

Les mesures proposées à ce CTSD évoluent peu par rapport au fonctionnement des années précédentes. Sur les 43 postes supplémentaires alloués à notre département pour la rentrée prochaine, vous en gardez 18 pour les ajustements de juin, avec un solde ouvertures/fermetures de classes de - 14. Vous proposez également 44 fermetures éventuelles. Même si l'évolution démographique est prévue à la baisse, les effectifs par classe ne baisseront pas significativement.

Nous réaffirmons que les seuils pratiqués en Isère, d'une stabilité décourageante, restent beaucoup trop élevés. De 2012 à aujourd'hui, la moyenne par classe n'a baissé que de 0,5 élèves. Le rapport P/E était de 4,93, nous sommes aujourd'hui à 5,1 !

Depuis trois ans, vous appliquez les priorités nationales en développant le dispositif « plus de maîtres que de classes » en direction des écoles de REP et REP+. Ces créations successives, que vous augmentez encore de trois postes cette année, ont permis des avancées pour les écoles souffrant le plus des inégalités socio-économiques. Porté par le SNUipp-FSU depuis sa création, ce dispositif doit à présent s'étendre à l'ensemble des écoles.

Dans les moyens consacrés à la grande difficulté scolaire, nous insistons depuis des années sur la nécessité de recréer des postes RASED, supprimés massivement en 2008. Alors que Madame la Ministre s'adressait aux recteurs et rectrices le 7 février dernier, en leur donnant comme préconisation de recréer des postes là où les RASED sont incomplets, vous proposez en tout et pour tout une création de poste de maître E et du redéploiement pour certains postes (E et psychologue scolaire). Notre inquiétude,

concernant l'avenir des postes spécialisés, n'est donc pas levée : cette question sera au cœur de la réunion publique de demain à Grenoble organisée par le collectif RASED 38.

Vous consacrez l'essentiel des moyens de la dotation pour des postes de remplaçants. Sur 28 mesures de créations, 21 le sont au titre de la formation. Nous saluons les efforts, même si, pour nous, la formation initiale et continue reste insuffisante qualitativement et quantitativement. Bien former les enseignants est pourtant la ligne de conduite adoptée par tous les pays qui ont fait évoluer avec succès leur système éducatif.

Nous pointons et partageons enfin d'autres inquiétudes régulièrement soulevées par de nombreux collègues :

- La réforme des rythmes scolaires et la mise en œuvre d'une école plus inclusive, qui aboutissent à une dégradation des conditions de travail des enseignants comme en témoignent les différents rapports officiels. La légère revalorisation des enseignants du premier degré, dont un certain nombre restent exclus, n'est pas une compensation suffisante.

Quelles sont les mesures prises par l'Éducation nationale, tant au niveau national qu'au niveau départemental, pour prendre soin de la santé de ses personnels ?

- Le devenir des élèves d'ULIS école qui ne trouvent pas, dans le second degré, des unités d'accueil en nombre suffisant, avec des effectifs en collège qui débordent très largement des seuils prévus par les textes.
- Les nouveaux programmes qui nécessitent un travail considérable d'appropriation et de concertation entre collègues, y compris avec ceux du second degré. Elle interroge en outre, différemment selon les matières enseignées, la cohérence nationale des progressions, au risque d'un morcellement territorial lié au collège de rattachement.
- La généralisation d'un nouveau support d'évaluation, sans concertation, alors que les équipes ont construit depuis des années des outils pertinents. Cela dénote une non prise en compte de notre expertise professionnelle. Le SNUipp-FSU a demandé un moratoire concernant la mise en place du LSU.